

Lo pichòt jornau de Sant Restit

Le mot du Maire

N°6

La première pierre de la résidence seniors du « clos de la Baume » vient d'être fraîchement scellée, un moment rare pour le maire d'une petite commune rurale, l'aboutissement de plusieurs années d'engagement obstiné de la part des élus. Sur ce mandat et le précédent, les élus ont soutenu ce projet essentiel, parce que juste, parce que nos anciens sont autant attachés que nous à Saint Restitut, à son cadre de vie, à leur racine, aux proches amis de toujours.

Le placement en maison de retraite même toute proche, même très accueillante, reste un déchirement, une épreuve, pour celles et ceux qui n'ont d'autre solution, car vivant dans un logement trop grand, mal adapté, situé sur un terrain trop vaste, devenu impossible à entretenir.

Mairie :

2, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 04 71 71
Fax : 04 75 96 71 68
mairie@saintrestitut-
mairie.fr
www.saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi :
de 9h à 12h
Mardi : de 14h30 à 18h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h

Point info tourisme Agence postale :

3, place du Colonel
Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 49 81 80
Fax : 04 75 04 87 88
pitstrestitut@yahoo.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert toute l'année
Sauf dimanche et jours fériés
Lundi, mercredi, jeudi,
samedi :
de 9h à 12h
Mardi : de 13h45 à 18h
Vendredi : de 13h45 à 17h

C'est l'occasion de revenir sur la genèse d'un projet humainement indispensable. En 1990, la municipalité de Maurice Reboul, entérine la mise en emplacement réservé de la parcelle sur laquelle va se dresser la résidence seniors du clos de la Baume, dans le Plan d'Occupation du Sol.

En 2009, le conseil municipal reconduit dans son Plan Local d'Urbanisme, cet emplacement réservé.

Dès lors des négociations s'engageront avec les propriétaires de la parcelle qui n'est malheureusement pas communale. Celles-ci n'aboutiront qu'en mars 2015, date à laquelle le conseil municipal acceptera les conditions d'acquisition de la parcelle.

Sans attendre d'être propriétaire, la municipalité a reçu de nombreuses propositions, mais aucune ne correspondait à nos besoins. Soit réservées à une élite, soit d'une densité outrageuse, elles étaient sans lien avec notre préoccupation première: offrir à nos seniors des logements accessibles dans tous les sens du terme.

L'Habitat Dauphinois répondra à cette attente, le conseil municipal acceptera la cession d'environ 40 % de la parcelle concernée à cet organisme pour la réalisation de 10 logements seniors.

En avril 2015, sera lancée la modification simplifiée du PLU afin de libérer des contraintes de l'emplacement réservé, les 60 % restant de la parcelle.

La parcelle initiale étant ainsi scindée, le conseil municipal décidera que la partie restant communale sera quant à elle divisée et cédée à des particuliers.

La réunion publique organisée dans le but de présenter le projet dans son ensemble à la population, confirmera la volonté communale de céder la partie restante. Une première esquisse de division en 8 parcelles sera invalidée à la suite de cette réunion pour être ramenée à une proposition de 5 lots.

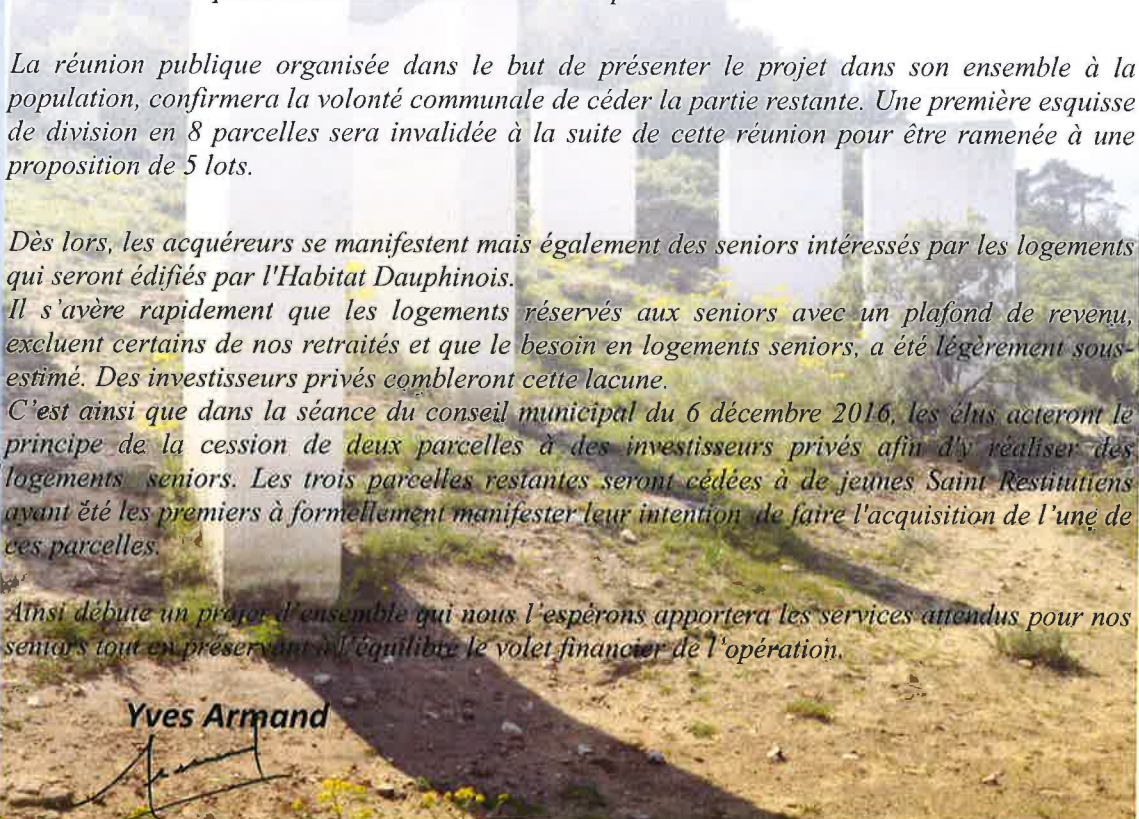
Dès lors, les acquéreurs se manifestent mais également des seniors intéressés par les logements qui seront édifiés par l'Habitat Dauphinois.

Il s'avère rapidement que les logements réservés aux seniors avec un plafond de revenu, excluent certains de nos retraités et que le besoin en logements seniors, a été légèrement sous-estimé. Des investisseurs privés combleront cette lacune.

C'est ainsi que dans la séance du conseil municipal du 6 décembre 2016, les élus acteront le principe de la cession de deux parcelles à des investisseurs privés afin d'y réaliser des logements seniors. Les trois parcelles restantes seront cédées à de jeunes Saint Restitutiens ayant été les premiers à formellement manifester leur intention de faire l'acquisition de l'une de ces parcelles.

Ainsi débute un projet d'ensemble qui nous l'espérons apportera les services attendus pour nos seniors tout en préservant l'équilibre le volet financier de l'opération.

Yves Armand



William Auguste votre adjoint délégué aux travaux et service technique

Cette année, aura malgré des restrictions budgétaires, été riche en travaux, réalisés par des entreprises et par le service technique. Des travaux de voirie sont en attente dont les chemins des truffières, des closes, une partie du geanéras, un passage situé près du chemin de la tolière. En collaboration avec le département, une réfection de la promenade du four à chaux est en cours.

Notre école a également vu passer des engins de TP avec la rénovation de la cour de l'école primaire. Nos agents en ont profité pour rénover l'ensemble des réseaux eaux usées et eau de source. Du travail réalisé en interne qui confirme la valeur et l'investissement de nos agents : la réfection d'une classe, la rénovation du réseau télécom et du réseau informatique, l'installation de deux interphones, la réalisation et l'installation d'un nouveau portail.

Notre cantine a occupé nos services cet été par des travaux intérieurs et extérieurs. La rénovation complète de l'escalier a été réalisée par une entreprise locale avec l'appui du service technique pour la fabrication et la pose d'une nouvelle rampe.

De nombreux domaines ont fait l'objet de conventions : Eclairage public, borne de recharge pour les véhicules électriques, entretien de nos bois avec l'ONF, entretien du réseau d'eaux usées, dossier accessibilité ; du travail mais un bel investissement pour les années futures.

Pour cette édition du pichot, je ne citerai que les travaux d'aménagement reliant la Croze au village, un lieu qui sera prochainement un endroit de rendez vous pour des pauses entre amis, où les enfants pourront jouer en toute sécurité, les travaux d'aménagement de la carrière de la Barrière, un lieu qui deviendra dans quelques mois pour nos associations, un endroit propice et magique pour de belles festivités...

Beaucoup reste à faire, nos efforts ne satisferont pas tout le monde mais croyez en mon investissement et en celui de nos services de mairie. Au plaisir de vous rencontrer et bonne année à tous...

Rue Emile Chazalon

L'opération des travaux cœur de village a repris en 2016 consistant à mettre en séparatif les eaux pluviales des eaux usées. Le but de ces travaux étant de répondre à une logique environnementale, associée à une réflexion économique. A ce jour, l'ensemble de ces fluides est dirigé vers une station de traitement, en passant par un compteur qui est directement reporté sur notre facture de traitement. Nous avons également rénové notre réseau de source par une nouvelle canalisation qui sera opérationnelle très prochainement. Nous pouvons ainsi imaginer l'alimentation de nos lavoirs, patrimoine communal mais également des fontaines ou des points d'eau à installer dans de nouveaux espaces de détente, projets en réflexion dans le seul but d'améliorer notre cadre de vie.



Place des Tilleuls

L'opération des travaux cœur de village traite également la place des Tilleuls. Les travaux de séparatifs de cette place sont plus simples que ceux de la rue E.Chazalon mais notre attention est tout aussi importante.

Ces travaux ont permis de repenser le stationnement, de créer un lieu de rencontre, de permettre le passage aisé et sécurisé des piétons et enfin d'offrir pour cette place un lieu de convivialité lors de nos fêtes de village.



Concernant le stationnement, les places seront situées devant les tilleuls augmentant ainsi sa capacité.



Un espace réservé derrière les tilleuls, permettra d'installer du mobilier urbain.

Pour les festivités, choix du revêtement par une surface plane, nouvelle installation d'un coffret forain et d'une prise d'eau, il restera à réaliser des aménagements en collaboration avec les associations.



Les revêtements de finition ont été réalisés en harmonie avec la première tranche, une alimentation est prévue pour une borne amovible afin de maîtriser l'accès à cette place.

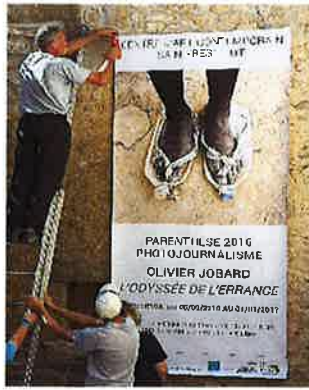
Rénovation de l'église

Un an après que l'édifice ait été frappé par la foudre, provoquant des dégâts sur le clocher, le mécanisme des cloches et l'éclairage intérieur de l'église, l'ensemble a été remis en état. Ces travaux ont été réalisés par 3 entreprises dont 2 locales avec en appui nos agents du service technique. Une partie des frais engagés a été prise en charge par notre assurance. L'occasion pour nous de changer notre type d'éclairage, d'installer des projecteurs LED à basse consommation, en remplacement des halogènes énergivores. Une belle mise en valeur que je vous invite à découvrir.



Plutôt que des mots je vous présente quelques images qui reflètent les travaux de nos agents.

Appui aux associations



Nos aménagements paysagers

Nos travaux de voirie



La restructuration du ST passe également par la mise en place d'un programme de formation.



Nos travaux de ferronnerie



Le nettoyage des points de collecte : 2 camions par semaine... du temps en moins pour réaliser nos travaux et répondre à vos demandes !



Nos travaux d'élagage des bords de voirie, le broyage de nos déchets de coupe, l'entretien des bords de routes et chemins communaux par épaveuse. En 2017, un agent est désigné pour le suivi de ces entretiens. Un programme est ainsi établi dont une partie avec les agriculteurs.



Une nouvelle expérience en 2016 avec l'accueil de l'association Epide qui met en place un programme d'aide à la réinsertion des jeunes en difficulté par le travail.



A LA RENCONTRE DE NOS QUARTIERS

Le 13 septembre 2016, rencontre avec les riverains du chemin des Truffières et d'une partie du chemin des Closes, avant le début des travaux de rénovation de voirie.

Il est notamment demandé à chacun des propriétaires des parcelles bâties et non bâties, bordant ces deux chemins, d'entretenir leurs abords (végétation, entrées de propriété...) afin d'assurer la pérennité de la voie publique.

S'en est suivie une discussion d'ordre général sur les projets communaux et le fonctionnement de la CCDSP avec une attente particulière sur l'arrivée de la fibre optique pour des travaux qui devraient débuter début 2017.

Le 4 octobre 2016, nouvelle rencontre organisée entre les habitants du quartier planès et la brigade de gendarmerie de St Paul 3 Châteaux. Le lieutenant BELLA, accompagné du capitaine FANJAUD et des gendarmes LEBRET et BOYER de Pierrelatte, a rappelé l'utilité de la protection citoyenne et sa mise en œuvre.

André THEOLAS a été désigné, dans le protocole signé entre la préfecture, le maire et la gendarmerie de St Paul 3 Châteaux, comme référent Protection Citoyenne du quartier du Planès; quant aux gendarmes LEBRET et BOYER, présents lors de cette soirée, ils seront en charge de ce quartier.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter vos référents de quartier ou bien les services de la Mairie.

Bien entendu, notre souhait est de faire bénéficier à court terme, tous les quartiers de la commune de ce protocole « PROTECTION CITOYENNE ».



Aux portes de 2017, les élus, le personnel communal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Que cette nouvelle année soit synonyme d'optimisme et de sérénité pour vos proches et vous-même.

Vous êtes cordialement invités à partager le verre de l'amitié à l'occasion de la cérémonie des vœux, qui aura lieu le **vendredi 13 janvier 2017 à 18h30** à la salle polyvalente.

INFO

Le nouvel espace paysager du cimetière prend forme. La rédaction du règlement concernant les trois espaces (ancien, nouveau et paysager) est en cours de validation et les tarifs des différentes concessions ont été votés en conseil municipal. La finalisation du parking aura lieu courant 2017.

Dans l'espace le plus ancien du cimetière, de nombreuses concessions sont à l'état d'abandon et une procédure de reprise doit être envisagé ; la commune ne disposant d'aucun droit d'intervention sur ces tombes, qui sont envahies par diverses végétations voire des arbres et arbustes, nous nous devons d'envisager des actions.

Ces concessions feront l'objet d'une identification sur place par le biais d'une affiche ; La procédure de reprise pour état d'abandon est longue et fastidieuse.

C'est pourquoi, nous sollicitons toutes les personnes en capacité de nous mettre en relation avec les ayants droits de ces tombes. Nous rappelons enfin que les tombes doivent faire l'objet d'un entretien régulier.

Dès validation, le règlement du cimetière de la commune sera consultable sur le site de la mairie ainsi que les tarifs des concessions.

Flor de Janvièr vai pas au panier

(Fleur de Janvier ne va pas au panier)